

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE - Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TELEPHONE : Bayonne 4.28  
Paris Central 24.62

Adresser Télégrammes :  
FÉDÉRATION PELOTE BASQUE

Comté Régional des Landes

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

à l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société <sup>(1)</sup> : Union Sportive Bayonnaise

Adresse

Bayonne (Landes)

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition

Seubague Pierre Institutrice Bayonne (Président)  
Bourgeois Louis Institutrice Bayonne (Vice-Présidents)  
M. J. J. - Institutrice - Bayonne

du Comité :

Moriceau Constant - Bayonne (Secrétaire-Général)  
Sirey Gaston - Bayonne (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Georges Hugues - Bayonne  
Breue Bay - Institutrice Bayonne

Date de la formation de la Société

1924

Date de l'autorisation préfectorale

S.A.G. N° 8041

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (château, main nue, rabat)

seul rabat

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet

sur fronton

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat

oui

Effectifs actuels de la Société

21 membres Couleurs de la Société Bleu et Blanc

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

Georges Hugues et Bay Pierre

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

Moriceau Constant - Secrétaire de l'U.S.B.M.

Ci-joint le somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président et le Secrétaire-Général

Date

1926

1926

Le Secrétaire

Moriceau

### AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.  
(2) La demande d'affiliation, double ou double exemplaire, doit être adressée à la F. F. P. B. : Bayonne ou au Comité Régional.  
Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le Comité Régional.



Avis du Comité Régional : Comté des Landes



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE - Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bayonne 4.28  
Pelle-Grand 33-23Adressa Télégraphique :  
FÉDÉRATION PELOTE BAYONNEComité Régional *des Landes*

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) : *L'Association**Loïque de la Jeunesse de Bort - Hossegor*Adresse *Hossegor - Landes*

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition

du Comité :

(Président)

(Vice-Présidents)

(Secrétaire-Général)

(Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

*M. Sommier - Instituteur en retraite - Bort - Hossegor**M. Nagouas - Instituteur - Hossegor*Date de la formation de la Société *17 Janvier 1937*Date de l'autorisation préfectorale *25 Février 1937* N° *178*Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) *N° 18*Jeux pratiqués (château, mains nues, sabot) *mains nues - sabots*La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet *oui*Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat *oui*Effectifs actuels de la Société *40* Couleurs de la Société *rouge et blanc avec une bande*Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque *Nagouas - Hossegor - Sommier - Bort - Hossegor*

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

*Nagouas - Hossegor*

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

La Société a-t-elle le Sceau Officiel : *non officiel*Date : le *7 Mars*19 *37*

Contre la Société :

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : à la Fédération Française de Pelote Basque ou au Comité régional. Les droits d'affiliation comprennent deux exemplaires de statuts. Les droits de cotisation sont perçus par le comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE - Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bayonne 4.28  
Paris-Central 53.03Adresse Télégraphique :  
FÉDÉRATION PELOTE BASQUEComité Régional des Landes

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation, à la F. F. P. B. de la Société (1) :

Association sportive St Martin de Seignaux

Adresse : L'Antran de Seignaux

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition

Scirole instituteur (Président)

du Comité :

Henri Clavères (Vice-Présidents)Latour Henri (Secrétaire-Général)Darraeq Ernest (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société 1936

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (châtera, mains nues, rebot) mains nuesLa Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un triangle ? OuiCe fronton ou ce triangle permet-il l'organisation d'une partie de championnat ? OuiEffectifs actuels de la Société 30 Couleurs de la Société Vert et rouge

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

M. Scirole

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

Scirole

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président (à défaut le Secrétaire-Général) :

Date : le 1<sup>er</sup> juillet1937

(cachet de la Société)

AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1° à la F. F. P. B., à Bayonne ; 2° au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont versés par le titulaire du comité régional.

Avis favorable

Avis du Comité Régional :

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TELEPHONE : Bureau 4.20  
Pach-Central 53.85Adress Téléphonique :  
FÉDÉRATION PELOTE BASQUE

Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :

Nom "Arloncorat"  
Adresse 104 Rue d'Espagne - Biarritz

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition  
du Comité : Delage Auguste (Président)  
Higgins E.M. (Vice-Présidents)  
Salha Henri (Secrétaire-Général)  
Befat Joseph (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société 12 avril 1935

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebot) mains nues

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet d'un fronton

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat oui

Effectifs actuels de la Société 142 Couleurs de la Société Vert et Bleu

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

Delage Auguste 104 Rue d'Espagne - Biarritz

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

franc comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président (à signer le Secrétaire-Général)

Date : le 12 avril 1935

SIGNÉ DE LA SOCIÉTÉ :

## AVIS IMPORTANT

- (1) La Société doit joindre à ce dossier deux exemplaires de ses statuts.  
 (2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1° à la F. F. P. B. à Bayonne ; 2° au Comité régional.  
 Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le président du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureaux permanents : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bureau 4.78  
Pôle-Central 33 02Adresser Télégrammes :  
FÉDÉRATION PELOTE BASQUE

Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société <sup>(1)</sup> :

Adresse

Betsi Antzina  
Mauri Antzina

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition

du Comité :

	<i>Benjamin Saint-Jean</i>	(Président)
	<i>Auriga Harri; Legama Irider</i>	(Vice-Présidents)
	<i>Bas Louis</i>	(Secrétaire-Général)
	<i>Roualot</i>	(Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société *16 mai 1938*Date de l'autorisation préfectorale *21 avril 1938*

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebot) *mains nues*La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet *un fronton*Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat *non*Effectifs actuels de la Société *52* Couleurs de la Société *bleu et rouge*

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

*Bas Louis Antzina*

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional <sup>(2)</sup>.

Le Président (Le Président du Comité Régional)

Date : le *27 avril* 1938

Signature de la Société :

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à ce dossier deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie au double exemplaire, doit être adressée à l'Association Française de Pelote Basque à Bayonne ou au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le Président du Comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE - Bureaux permanents : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bureau 4-39  
Paris-Central 33-63Adresse Télégraphique :  
FÉDÉRATION PELOTE BASQUE

Comité Régional \_\_\_\_\_

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) : \_\_\_\_\_

Nom de la Société : Baldostarrak. Jo!  
Adresse : maire de Bido. Abene

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition du Comité :  
( Mercathide St Jean (Président)  
Sallabary Dominique (Vice-Présidents)  
Sacrats Jean  
Campagne Jean (Secrétaire-Général)  
Arucas Michel (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Date de la formation de la Société : 1<sup>er</sup> juillet 1937Date de l'autorisation préfectorale : 5 juillet 1937

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebat) : mains nues - chistera (joko garbia)La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet : frontonCe fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat : ouiEffectifs actuels de la Société : 30 Couleurs de la Société : vert

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque : \_\_\_\_\_

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles : Sallabary Dominique à BidoCi-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

\_\_\_\_\_ francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

? Le Président (ou Secrétaire-Général)

Date : le 10 juillet 1937

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1° à la F. F. P. B. à Bayonne ; 2° au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le président du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TELEPHONE : N° 4-28  
Poste Central 22 62Adresser Télégrammes :  
FÉDÉRATION PELOTE BASQUEComité Régional *des Landes*

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :

*Les "Bleus d'Or"*Adresse *Gamadé sur l'Adour*

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition

*Monsieur Pissolle, président* (Président)*Monsieur Labatthe, premier vice-président* (Vice-Présidents)

du Comité :

*Monsieur Haris, secrétaire* (Secrétaire-Général)*Monsieur L'abbé Mora* (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société *19 Mars 1910*Date de l'autorisation préfectorale *25 Mars 1910 (Journal officiel 3 Avril 1910)*

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebot) *mains nues*La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet *oui*Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat *oui*Effectifs actuels de la Société *quarante deux* Couleurs de la Société *Bleu blanc bleu*

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

*Monsieur Labatthe et M. L'abbé Mora*

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

*Monsieur L'abbé Mora Joseph Gamadé sur l'Adour Landes*

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

*Deux* francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2)

Le Président de la Fédération Française de Pelote Basque

Date : le *26 Octobre* 19 *13*

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, écrite ou double exemplaire, doit être adressée : 1° à la F. F. P. B. ; à Bayonne, 3, rue Rossini ; 2° au Comité régional.

Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.



Avis du Comité Régional :  
 Avis Favorable  
 J. Pissolle  
 Président

Inscrite au  
 de la loi du 1er Mars 1907

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10289

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bayonne 4-39  
Paris-Central 33-03Adresse Télégraphique :  
FÉDÉRATION PELOTE BAYONNEComité Régional *des Landes*

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :

Adresse

*Les Bleus**Labatut*

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition

*Lafus René*

(Président)

*Pedeluq. Nic*

(Vice-Présidents)

du Comité :

*Dussoral-Allot*

(Secrétaire-Général)

*Labourgne Roger*

(Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

*M. L. Lalle Lalanne, Président**M. M. Benaïas et Pedeluq. Membres*Date de la formation de la Société *1920*

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (châtera, mains nues, rebot) *marmonnes, châtera*

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet

*Oui*

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat

*Oui*

Effectifs actuels de la Société

*30*

Couleurs de la Société

*Blanc et Blanc*

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

*Alle Lalanne, Collège de Dax*

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

*Lafus René, Velestnan, Labatut*

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président (à signer le Secrétaire-Général)

Date : *Labatut le 12 Juillet 1937*

Stylé de la Société :

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit justifier à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1° à la F. F. P. B. à Bayonne ; 2° au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.

Avis favorable  
Avis du Comité Régional :



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10289

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureaux permanents : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE :  
N° 6 29  
Paris Central 33-83Adresser Télégrammes à :  
FÉDÉRATION PELOTE BASQUE

Comité Régional \_\_\_\_\_

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) : Club AmicalAdresse : Morcenais (Landes)

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition de Comité :  
Président : Arabanço  
Vice-Présidents : Daudon  
Bourgen Jean  
Secrétaire-Général : Hentzen  
Trésorier : Seith

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Président : Hebraut (dir. de Morcenais)Date de la formation de la Société : 22 février 1917Date de l'autorisation préfectorale : 17 juin 1927Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) : 6975Jeux pratiqués (châta, mains nues, rebat) : Mains nuesLa Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet : en fronton ; un deuxième en constructionCe fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat : nonEffectifs actuels de la Société : 250 Couleurs de la Société : maillot rouge  
ceinture blancNom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque : HebrautNom et adresse du dirigeant de la Société : HebrautNom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :  
HebrautJe joins la somme de : 65 francs pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

\_\_\_\_\_ francs pour cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Date : le 28 juillet 1927

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1° à la F. F. P. B., à Bayonne ; 2° au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.



Avis favorable  
 Avis du Comité Régional

# DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

Je soussigné ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société <sup>(1)</sup> :  
Club des Jeunes Olympique Capbretonnais (ou C.J.O.C.)  
Hôtel Olympia à Capbreton

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Position du M. J. Derent (Président)

du Club Dr Ducourneau et P. Biarrotte (Vice-Présidents)

F. Cazambon (Secrétaire-Général)

J. Blanc (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

"Olympia" Hôtel  
Place de la Mairie Capbreton

Date de la formation de la Société 25 Juillet 35

Date de l'autorisation préfectorale 28 Juillet 1935 (Journal Officiel)

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebot) Mains nues, Pelota, chistera

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet en Fronton Municipal

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat oui

Effectifs actuels de la Société 78 Membres actifs Couleurs de la Société Équipe C.J.O.C.

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque M. Jacoste

quartier d'union 289 Ph. Darnaudet route d'Angosse (Capbreton)

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

M. le Président du Club des Jeunes Olympique Capbretonnais

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B. ou C.J.O.C.

deux francs comme cotisation annuelle au Comité Régional <sup>(2)</sup>.

Le Président (diffusé au Secrétaire-Général) :

Date : le 1 Mars 1936

F. Cazambon

(Cachet de la Société) :  
CJOC

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1° à la F. F. P. B.; à Bayonne; 2° au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.

Avis du Comité Régional : Avec favorable pour le Comité



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bayonne 4.39  
Paris-Central 33-63Adresse Télégraphique :  
FÉDÉRATION PELOTE BASQUE

Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

Je vous demande l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :

Les Courty Travailants de Marcon, Gare  
Rue Linois à Marcon, Gare (Ardennes)

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition

du Comité :

Monsieur le Docteur Léon Nausale (Président)  
Monsieur Émile Durand (Vice-Présidents)  
Monsieur Marcel Lamy  
Monsieur Louis Gallot (Secrétaire-Général)  
Monsieur Jean Meyson (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Membres : Joseph Massie vice-président, Monsieur Pansquet, Ardenne  
Monsieur Fontarrède

Date de la formation de la Société : 15 Août 1935

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeu pratiqué (châta, mains nues, rebat) : mains nues

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet : d'un fronton

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat : oui

Effectifs actuels de la Société (nombre membres, couleurs de la Société)

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

Joseph Massie vice-président au domicile de Marcon, Gare (Ardennes)

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président de la Société (Signature)

Date : le 20 Juin 1935

Joseph Massie  
Membre du Comité

Signature de la Société :

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1° à la F. F. P. B. à Bayonne ; 2° au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le président du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE → Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bayonne 4.20  
Paris-Central 22.02Adresse Télégraphique :  
FÉDÉRATION PELOTE BASQUE

Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :

Les Eglantiers du Patronage St Joseph des Villards

Adresse Aux Allées - Hendaya, Basses Pyrénées

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition	}	Francis Legatermendia	(Président)
		Valentin Pachara	(Vice-Présidents)
du Comité :	}	Maurice Belay	(Secrétaire-Général)
		Auguste Stévenaud	(Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Pierre Bicoq, Paul Arambide

Date de la formation de la Société le 7 juin 1918

Date de l'autorisation préfectorale 28 février 1929

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (châtera, mains nues, rebat)

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet pas encore au fait les a été

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat

Effectifs actuels de la Société 40 Couleurs de la Société

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

M. l'abbé Curutchet, vicar

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

M. l'abbé Curutchet

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président (à signer le Secrétaire-Général) :

Date : le 11 mai 1929

Francis Legatermendia



## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée 1° à la F. F. P. B., à Bayonne ; 2° au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25 Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS


 ZONE :  
 Réseau 4-20  
 Paris-Central 23-63

 Adresse Télégraphique :  
 FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE

Comité Régional

## MANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :

 Adresse : Comité des Jeunes  
62 Avenue Jean Jaurès Carnot.

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

 Composition du Comité :  
 M. Die Jean Baptiste (Président)  
 M. Jager Jean (Vice-Présidents)  
 M. Belin Albert (Secrétaire-Général)  
 M. Mogaro Fernand (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société : 30 Janvier 1938

Date de l'autorisation préfectorale :

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) :

Jeux pratiqués (châtera, mains nues, rebot) : Juho Jaurès - Mains NuesLa Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet : Au moulinCe fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat : ouiEffectifs actuels de la Société : 54 Couleurs de la Société : Bleu marine - BlancNom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque :  
Die Jean Baptiste 62 Avenue Jean Jaurès CarnotNom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :  
Die Jean Baptiste 62 Avenue Jean Jaurès Carnot

O-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président de la Société (Signature)

Date : le 24 Mars 1938 (Signature)

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à ce document deux exemplaires de ses statuts.

(2) Le dossier d'affiliation, dûment rempli, doit être adressé : 1° à la Fédération, à Bayonne ; 2° au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.

Avis du Comité Régional

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10289

Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE - Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bayonne 6.88  
Paris-Centre 33-45Adresse Télégraphique :  
FÉDÉRATION PELOTE BAYONNEComté Régional des Landes

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :

le sportive baronnienne

17 Avenue Jean Jaurès Baros

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

position	} <u>Jays Trinne</u>	(Président)
		} <u>Jouven Roger</u>
Comité :	} <u>Jehan Jean Louis</u>	
		} <u>Peloton Albert</u>

-2-2.35 Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société \_\_\_\_\_

Date de l'autorisation préfectorale \_\_\_\_\_

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) \_\_\_\_\_

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebot) mains nuesLa Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet d'un frontonCe fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat ouiEffectifs actuels de la Société 30 Couleurs de la Société Blanc et vert

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque \_\_\_\_\_

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

Jehan Cafein Baros 17 Avenue Jean Jaurès Baros

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

\_\_\_\_\_ francs comme cotisation annuelle au Comité régional (2).

Date : le 15 avril 1932

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1° à la F. F. P. B., à Bayonne ; 2° au Comité régional.

Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le bureau du comité régional.



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bureau 4.39  
Paris Central 23 62Adresse Télégraphique :  
FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE

Comité Régional \_\_\_\_\_

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) : \_\_\_\_\_

Société Basque Pyrénéenne  
Adresse : Pau des Landes

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition du Comité :	} M. MAISONNE Dominique (Président) M. PILOET Edouard (Vice-Présidents)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

M. MAISONNE Dominique, G. Gaffette Jules

Date de la formation de la Société : 1913 (réfonderie en 1938)

Date de l'autorisation préfectorale \_\_\_\_\_

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) } Journal officiel du 9 mars 1911

Jeux pratiqués (histoire, mains nues, etc.) \_\_\_\_\_

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet Oui

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat Oui

Effectifs actuels de la Société : 80 Couleurs de la Société : Blanc et noir

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

M. MAISONNE Dominique

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

idem

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président (il doit être le Secrétaire Général)

Date : le 9 juillet 1937

(Espace de la Société)

AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) Le droit d'affiliation, établi au double exemplaire, doit être adressé : 1° à la F. F. P. B., à Bayonne ; 2° au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.

## FEDERATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

B. A. G. N° 10269

Siège Social : 21, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE - Bureau permanent : 2, Rue Raoul, PARIS

TELEPHONE : Bayonne 420 Paris-Contrat 29-05 || Adresse Télégraphique : FEDERATION PELOTE BAYONNE

Comité Régional des LANDES

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. F. B. de la Société (1) :

Sporting Club de St Pierre du Mont

Adresse : St Pierre du Mont

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. F. B.

Composition  
du Comité :

Jocelyn Daniel Bétoze (Président)  
 Jean Darriet (Vice-Présidents)  
 Maurice Labeyrie - sé  
 André Darriehort (Secrétaire-Général)  
 Roger Roussant (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société : 23-12-1938

Date de l'autorisation préfectorale :

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) :

Jeux pratiqués (châta, mains nues, rebot) : mains nues

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet : fronton

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat : oui

Effectifs actuels de la Société : 20 Couleurs de la Société : blanc

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque : Jean Darriet, St Pierre du Mont

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles : Jean Darriet, St Pierre du Mont

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. F. B.

50 francs somme cotisation annuelle au Comité Régional. (2)

Le Président (à défaut le Secrétaire-Général) :

Date : le 7 MARS 1939 19 Couleur de la Société :

## AVIS IMPORTANT

- La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.
- La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée au Comité régional. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.

Apto favorable  
M. Roussant  
Avis du Comité Régional :



## FEDERATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10389

Siège Social : 23, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Bassin, PARIS

TELEPHONE | Dépense 429 | Adresse Télégraphique :  
Paris-Central 33-81 || FEDERATION PELOTE BAYONNE

Comité Régional des LANDES

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

Fait l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :

Union Sportive Grenadoise

Adresse

Mairie Grenade &amp; Abou

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition  
du Comité :

Monsieur Dubou	Yves	(Président)
M <sup>r</sup> Dumarty	Barthelemy Victor	(Vice-Présidents)
Xaboulique	Albay	
Monsieur Barthelemy	Bernard	(Secrétaire-Général)
Monsieur Sebe		(Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Xaboulique Albay, Président de la commission  
de la Pelote Grenade & Abou

Date de la formation de la Société 22 Mai 1933.

Date de l'autorisation préfectorale 22 Mai 1933.

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) 16.150.

Jeux pratiqués (billards, matras, sabot) Matras, Sabot.

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un triquet Puy Broutou

Ce fronton ou ce triquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat oui.

Effectifs actuels de la Société 28. Couleurs de la Société noir et blanc

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

Xaboulique Albay, Barthelemy Victor

Nom et adresse du triquet de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

Union Sportive Grenadoise Mairie de Grenade.

Ce joint le somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

1225 francs comme cotisation annuelle au Comité Régional. (2)

Le Président et délégué le Secrétaire-Général

Date : le

7/3 1934.

Fait par

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.  
 (2) La Commission établie en double exemplaire, dont un est adressé au Comité régional.  
 Le reste de la somme sera perçue par le Trésorier du Comité régional.



AVIS du Comité Régional

Avis Favorable à l'Union Sportive Grenadoise